

Participation des agriculteurs à la fabrique d'une politique alimentaire territoriale.

Le cas de Montpellier Méditerranée Métropole.

Nabil HASNAOUI AMRI^{1,2}

Laura MICHEL³

Christophe-Toussaint SOULARD²

¹ Montpellier Méditerranée Métropole, 50 place Zeus, 34961 MONTPELLIER Cedex 2

n.hasnaoui@montpellier3m.fr

² Institut National de la Recherche Agronomique, 2 place Viala, Bat 27, 34060 MONTPELLIER Cedex 2

christophe.soulard@inra.fr

³ Université de Montpellier, Faculté de droit, 39 rue de l'Université, 34060 MONTPELLIER Cedex 2

laura.michel@umontpellier.fr

Résumé long (FR) – Contribution « Recherche »

En France, depuis la Révolution Verte, les agriculteurs participent de façon privilégiée à des arènes régionales, nationales et européennes liées au développement de leur filière (Hervieu et Purseigle, 2013). Le mode de participation dominant est celui de la représentation des intérêts par des élus professionnels issus d'organisations professionnelles agricoles (ou OPA).

Mais depuis une dizaine d'années, l'échelon territorial de proximité s'empare des questions alimentaires et agricoles, traduisant les nouvelles attentes citoyennes en matière de transition écologique et d'alimentation locale. D'autres formes agricoles, plus écologiques et plus orientées vers la commercialisation de proximité, sont demandées par les citoyens-consommateurs. Dans ce contexte, des collectivités locales expérimentent des politiques alimentaires pour répondre aux attentes urbaines en promouvant de nouvelles formes de production et de consommation de proximité. C'est le cas à Montpellier où la Métropole a élaboré en 2015 une politique agroécologique et alimentaire (Michel et Soulard, 2017).

Dans cette communication, nous analysons comment cette nouvelle offre politique s'adresse aux différents mondes agricoles concernés, moyennant quels dispositifs d'intervention, et

avec quels résultats. Il s'agit de comprendre si et comment les agriculteurs – et quels agriculteurs - participent à cette nouvelle offre politique. Notre hypothèse est que cette participation dépend des écarts et convergences entre les modèles de développement agricole soutenus par cette offre politique et ceux dont sont porteurs les agriculteurs présents sur le territoire métropolitain, ou candidats à l'être.

Pour documenter cette question, nous proposons une comparaison chronologique de trois dispositifs (Paoli et Soulard, 2003) mis en place sur le territoire de la Métropole visant l'octroi à des agriculteurs ou éleveurs de foncier agricole urbain et périurbain. Pour cela, trois types de sources sont croisées : la participation observante (Soulé, 2011), le recours à des entretiens qualitatifs auprès des acteurs de ces dispositifs et l'analyse documentaire locale (archives, production institutionnelle, presse).

Développant un point de vue de géographie sociale (Soulard, 2014), le croisement des dimensions spatiales, sociales et politiques des recompositions agricoles périurbaines met en lumière plusieurs formes de participation de mondes agricoles contrastés. Autour de Montpellier, les viticulteurs constituent la trame du système agraire hérité. Ils défendent leurs intérêts en s'appuyant sur le tissu des OPA, en particulier la SAFER. Leur logique participative est de type corporatiste. Cependant, l'arrachage viticole a libéré des terres, permettant parfois le développement de systèmes agricoles liés à la ville dans les interstices du système agraire. Ces interstices sont réinvestis par des agriculteurs innovants, en maraîchage, oléiculture ou encore spiruline. Ces agriculteurs atypiques, nouveaux entrants dans la profession pour la plupart, ont des pratiques agronomiques variées, et sont axés sur des marchés de niche. Sans relations avec les OPA, ils développent des relations affinitaires avec d'autres agriculteurs ou des acteurs urbains, par qui ils entrent en contact par le biais de la politique alimentaire. Enfin, les éleveurs pastoraux sont en mesure de valoriser les espaces de marges que sont les garrigues, ou les terres en attente d'urbanisation. Ils sont attendus par les opérateurs de compensation environnementale car leurs pratiques peuvent contribuer à une bonne gestion de la biodiversité. Ils constituent un groupe discret mais organisé et solidaire.

Ces résultats interpellent sur la participation des agriculteurs en place et des néo-agriculteurs à une politique qui d'un côté revendique une visée de développement alimentaire et agroécologique, mais qui d'un autre, doit négocier avec des acteurs en place porteur d'un autre modèle, spécialisé et corporatiste. Cette question nous amène à interroger la mise en cohérence de différents instruments mobilisés : comment s'articule par exemple les expérimentations d'allocation de foncier agricole public avec la place accordée à l'agriculture dans la révision du SCoT en cours de négociation ?

Au final, notre recherche esquisse quelques principes et résultats pour bâtir une géographie de la participation des mondes agricoles à la gouvernance alimentaire urbaine.

Références

HERVIEU, B. et PURSEIGLE, F. (2013). *Sociologie des mondes agricoles*. Collection U / Sociologie, Armand Colin, Paris, 318 p.

MICHEL, L. et SOULARD, C.T. (2017). *Comment s'élabore une gouvernance alimentaire urbaine ? Le cas de Montpellier Méditerranée Métropole*. In *Construire des politiques alimentaires urbaines. Concepts et démarches*. Ed. Quae, Paris. 158 p. : 137-151.

PAOLI, J.C. et SOULARD, C.T. (2003). *Grille d'analyse des dispositifs*. Document de travail, projet RIDT, INRA, 5 p.

SOULARD, C.T. (2014). *Pratiques, politiques publiques et territoires : construire une géographie agricole des villes*. Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Bordeaux Montaigne, 187 p.

SOULE, N. (2011). *Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales*. *Recherches qualitatives*, vol 27 (1): 127-140.